



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## VINCIN SANTE FEMME – Constitution de société

Référence : L026563

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 9 août 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Adeline RICHARD-MICHELET \* Avocate spécialisée en Droit des Sociétés Qualification spécifique : » Professions libérales et réglementées sous forme de sociétés » Aux termes d'un acte par signature électronique en date du 17/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : VINCIN SANTE FEMME Forme : société civile de moyens Siège social : 74 rue du Vincin 56000 VANNES Objet : La Société a pour objet exclusif de faciliter les activités professionnelles de ses membres, sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique. Elle a notamment pour but de mettre à leur disposition les locaux, matériels et personnels nécessaires à l'exercice de leur profession en recherchant l'amélioration et la rationalisation de leurs équipements professionnels. D'une manière générale, elle peut réaliser toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social et ne modifiant pas le caractère exclusivement civil de la Société. Durée : 99 ans Capital : 1.800 € Gérance : – Monsieur Rémi

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

WYTTYNCK demeurant 2 Benauter 56390 LOCQUELTAS — Madame Marie-Cécile WIMMER, demeurant 25 rue du Danut 56870 LARMOR-BADEN – Madame Véronique THOMAS, demeurant 6 impasse Les Hauts de Pratmer 56610 ARRADON pour une durée illimitée. Cession de parts : Toute cession de parts à des associés ou tiers étrangers à la société est soumise à l'agrément des associés statuant dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. La société sera immatriculée au RCS de VANNES.

[Consulter cette annonce en ligne](#)